



FICHE DESCRIPTIVE DE L'ATELIER PASS NUMÉRIQUE

Mise à jour le 06 avril 2022

Par : Mr Francis SCHUTZ

Mme Mahefa ANDRIANAIVO

Objectifs	<p>L'AMAFAR-EPE se mobilise pour permettre une meilleure appropriation du numérique par le public en situation de fracture numérique. Elle travaille en partenariat avec l'Etat, La Région Réunion, la CAF, la CGSS et le Pôle emploi pour mettre en œuvre le programme des Pass numériques.</p> <p>Face à la crise sanitaire et au recours massif aux outils numériques qu'elle a entraîné, le dispositif PASS NUMÉRIQUE est un outil pour :</p> <ul style="list-style-type: none">• lutter contre la fracture numérique• accompagner vers la transition numérique.
Public concerné	<p>Ce dispositif s'adresse prioritairement aux :</p> <ul style="list-style-type: none">• Personnes les plus en difficulté dans l'usage du numérique• Personnes âgées• Jeunes non diplômés• Personnes isolées• Personnes allophones (dont la langue maternelle n'est pas le français)
Modalités d'accès	<p>Pour accéder à l'atelier Pass Numérique, vous devrez suivre les étapes suivantes :</p> <p>Prise de rendez-vous avec les organismes prescripteurs (Pôle emploi, la CAF, le CGSS, ...) pour avoir le bon de prescription Pass Numérique.</p> <p>Contactez l'AMAFAR-EPE pour pouvoir intégrer l'atelier.</p>
Délai d'accès	<p>Début de formation : entrée et sortie permanente</p> <p>La période d'attente entre l'inscription et le début de l'atelier dépend du nombre de place disponible.</p> <p>Nombre maximum par groupe : 5</p>
Contact	<p>Mahefa ANDRIANAIVO (Référénte de l'action Pass Numérique et référente PSH)</p> <p>0692 65 21 01 ou andrianaivo.mahefa@amafar-epe.re</p> <p>Nous nous engageons à vous répondre dans un délai de 72 heures.</p>

<p>Tarif</p>	<p>L'atelier PASS NUMÉRIQUE est totalement gratuit pour les participants.</p> <p>Le Pass numérique se présente sous la forme d'un chèque d'une valeur de 10 €. Un carnet PASS NUMÉRIQUE est composé de 10 Pass numérique (c'est un carnet offert par La Région Réunion ou le Pôle emploi). Le Pass numérique permet d'accéder à des services d'accompagnement sur les compétences numériques essentielles (démarches en ligne, l'envoi de courriel ou traitement de texte...), dans des lieux qualifiés par #Aptic, un organisme agréé par le programme société numérique (ANCT).</p>
<p>Prérequis</p>	<p>Savoir lire et écrire Savoir communiquer en français en Niveau A1 minimum</p>
<p>Contenu de la prestation</p>	<p>L'atelier Pass Numérique propose un module relatif à l'acquisition des compétences de base dans l'utilisation de l'outil informatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'un ordinateur, • Traitement texte, • Navigation sur Internet, • Création et utilisation de boîte mail, • Formalités administratives en ligne : Pôle emploi, La Caf, Ameli, ...
<p>Méthodes mobilisés</p>	<p>En présentiel le jeudi de 9h00 à 11h00</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier collectif. - Travail en groupe - Échanges
<p>Moyens mis à disposition</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Salle - Equipement informatique individuel - Tables, chaises, tableau, feutres, cahier, feuilles de copie... - Paper board, tableau blanc - Vidéoprojecteur et écran de projection - Imprimante, - Connexion internet, - Documentation : photocopies - Ressources en ligne
<p>Durée</p>	<p>Accompagnement de 10 heures</p>
<p>Accessibilité aux personnes en situation d'handicap</p>	<p>Pour les personnes en situation d'handicap, veuillez contacter la référente PSH, Mahefa ANDRIANAIVO, afin d'étudier les mesures d'adaptation ou de compensation envisageable.</p>



Intervenants	<p>Coordonnatrice et Réfêrente Mahefa ANDRIANAIVO Professeure en Français Langue Etrangère Formatrice – Accompagnatrice Socioprofessionnelle</p> <p>Psychologues du travail et de l'orientation supervisant le dispositif : M. Francis SCHUTZ M. Michel BONNABEAU</p>
Modalité d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'utilisateurs ayant effectivement participé à l'atelier• Questionnaire de satisfaction des participants